

Le secteur de l'élevage

L'élevage en Tunisie occupe une place importante dans l'économie tunisienne du fait qu'il contribue à raison de :

- 35-40 % du PIB agricole
- 4-5 % du PIB global.

Nombre des éleveurs

Nombre d'éleveurs

Bovins	112.000
---------------	---------

Ovins	274.000
--------------	---------

Caprins	141.000
----------------	---------

Camélidés	2.900
------------------	-------

Source. Enquête sur les structures des exploitations agricoles 2004/2005

Ces effectifs se répartissent différemment sur les différentes régions du pays, cette répartition se résume dans le tableau suivant :

Répartition des effectifs selon les régions

Région	Bovins	Ovins	Caprins
---------------	---------------	--------------	----------------

Nord	72 %	38 %	27 %
-------------	------	------	------

Centre	24 %	39 %	21 %
---------------	------	------	------

Sud	4 %	23 %	52 %
------------	-----	------	------

Source : Enquête sur les structures des exploitations agricoles 2004/2005

Les systèmes d'élevage et types d'exploitation

Les systèmes d'élevage

Elevage intensif intégré et organisé

Ce système est caractérisé par :

- Une alimentation basée sur le fourrage vert et l'ensilage.
- Un taux d'intégration de l'élevage à l'agriculture est élevé.

Et il :

- Concerne l'élevage laitier.
- Regroupe les grandes exploitations du nord.
- regroupe 20% des éleveurs laitiers.

Elevage semi- intensif ou non intégré

La particularité de ce système c'est qu'il est :

- Praticqué pour l'engraissement des taurillons.
- Développé dans le nord ouest.

Elevage "hors sol"

Ce système est pratiqué en dehors des surfaces agricoles, et il est :

- Développé dans le centre du pays.
- Concerne 50% des élevages laitiers.
- Présente 22% de tout l'élevage bovin.

Elevage traditionnel ou extensif

Dans ce type d'élevage, l'alimentation basée sur les parcours, moyennant une complémentation durant la période difficile.

Types d'exploitation

Les différents types d'exploitation rencontrés dans l'agriculture tunisienne sont classés comme suit :

- 85 % des exploitants agricoles possèdent des superficies < 20 Ha.
- 46 % des exploitants agricoles possèdent des superficies < 5 Ha.

- Les exploitations < 20 Ha couvrent moins des 40 % des surfaces cultivées dans le pays mais assurent 60 % de l'élevage car elles abritent 2/3 des bovins et plus de 50 % des petits ruminants.